

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 23

Artikel: Bons mots
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248021>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le pibé de Boncoé; Coq et Normand au Roselet; Joseph Grimaître à Montignez; Lilas, Pensée et myosotis à Boncourt; Muguet à Boncourt; Pommier en fleurs à Boncourt.

84. ENIGME.

Je suis difficile à trouver
Et plus encore à conserver.
Les curieux pour me connaître,
Avec grand soin me font la cour;
Mais mon destin me défend de paraître,
Car l'instant où je vois le jour,
Est l'instant où je cesse d'être.

85. MÉTAGRAMME.

1. Je me présente à vous, au Midi, Préfecture.
2. En me changeant de chef, je sers à la chausseure.
3. En me changeant encor, d'un arbre je suis fruit.
4. Avec une autre tête, un bien utile bruit.

86. CHARADE.

Mon premier sert à faire mon dernier,
Et les ciseaux font mon entier.

87. LOGOGRIFFE.

Je cause au mortel bien des maux;
A ma tête est un des métaux;
Avec mes cinq lettres premières,
Je rends des sons mélodieux,
Et qui n'a pas les trois dernières
Ne peut se servir des deux yeux.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir 7 juin.

Publications officielles

Convocations d'assemblées

Courrendlin. — Arrondissement d'état-civil, assemblée le 29 après le service divin pour élire l'officier d'état-civil et son suppléant.

Fontenais-Bressaucourt. — Le 5 juin après l'office pour passer les comptes et voter le budget, statuer sur la démission de deux conseillers.

Les Bois. — Le 5 juin assemblée paroissiale après l'office pour passer les comptes et voter le budget.

Etat-civil. — Les électeurs des arrondissements d'état civil des Bois, Montfaucon, Breuleux, Noirmont et Souhey sont convoqués le 29 à 11 h. pour élire les officiers d'état-civil et leurs suppléants.

Lajoux. — Assemblée paroissiale le 29 à 3 h. 1/2 pour passer les comptes, voter le budget, élire un conseiller, etc..

Avis industriels et commerciaux

Société suisse des horlogers. — Les délégués de la Société centrale des horlogers suisses ont choisi Zurich comme Vorort. Ils ont chargé le Comité de conclure, soit avec l'Union suisse à Genève, soit avec le Lloyd à Londres un contrat pour assurer les membres de la Société contre le vol avec effraction de montres. Ils ont également chargé le Comité de faire des démarches pour enrayer la vente des montres par les colporteurs.

Traité de commerce suisses. — Nous publions un tableau indiquant tous les traités et arrangements en vigueur au 1^{er} mars 1898 et se rapportant entièrement ou partiellement au commerce, ainsi que les traités déjà conclus mais non encore ratifiés.

Etats	Date de l'entrée en vigueur	Durée
Argentine	Pas encore ratifiée	1 an après la dénonciation
Allemagne, traité de commerce	1 ^{er} février 1892	31 décembre 1903
Autriche-Hongrie	1 ^{er} février 1892	31 décembre 1903
Belgique	29 déc. 1889	1 an après la dénonciation
Bulgarie	Par notes échangées le 28 février 1897, les deux Etats se sont garanti, en matière de douane, le traitement de la nation la plus favorisée, jusqu'à l'entrée en vigueur d'une convention commerciale en toute forme.	
Chili	Pas encore ratifié	1 an après la dénonciation
Congo (Etat du)	14 avril 1890	10 ans
Danemark	10 juillet 1875	1 an après la dénonciation
Equateur	21 octobre 1889	10 ans
Espagne	1 ^{er} janvier 1894	1 an après la dénonciation
Etats-Unis d'Amérique	8 nov. 1853	1 an après la dénonciation
France, règlement provisoire des relations commerciales (échange de notes)	19 août 1895	Sans durée déterminée
Règlement relatif au pays de Gex (échange de notes)	19 août 1895	Sans durée déterminée
Règlement des rapports avec la Tunisie	25 janvier 1897	Sans durée déterminée
Grande-Bretagne	6 mars 1856	1 an après la dénonciation
Grèce	10 juin 1887	1 an après la dénonciation
Iles Hawaï	26 février 1869	1 an après la dénonciation
Italie	19 juin 1892	31 décembre 1903
Japon	6 février 1864	Jusqu'au 17 juil. 1899, éventuellement plus longtemps.
Convention additionnelle	26 avril 1867	
Nouveau traité	17 juillet 1899, au plus tôt	12 ans
Liechtenstein (traité avec l'Autriche-Hongrie)	1 ^{er} février 1892	31 décembre 1903
Norvège	1 ^{er} août 1894	31 décembre 1903
Pays-Bas	1 ^{er} octobre 1878	1 an après la dénonciation
Paraguay	Pas encore ratifié	1 an après la dénonciation
Perse	27 octobre 1874	1 an après la dénonciation
République sud-africaine	18 nov. 1887	1 an après la dénonciation
Roumanie	13 mai 1893	1 an après la dénonciation
Russie	30 octobre 1873	1 an après la dénonciation
Salvador	7 février 1885	4 an après la dénonciation
Serbie	10 juin 1880	1 an après la dénonciation

Turquie. — Le traité du 29 avril 1861, avec tarif conventionnel, a expiré le 13 mars 1890. En remplacement de ce traité, les deux Etats se sont garanti provisoirement, par un échange de notes, le traitement réciproque de la nation la plus favorisée.

Bons mots.

Confiance. — Un ouvrier à un de ces clients qui a perdu la vue et qu'il va opérer :

— Vous avez confiance en moi ?

— Une confiance... aveugle !

* * *

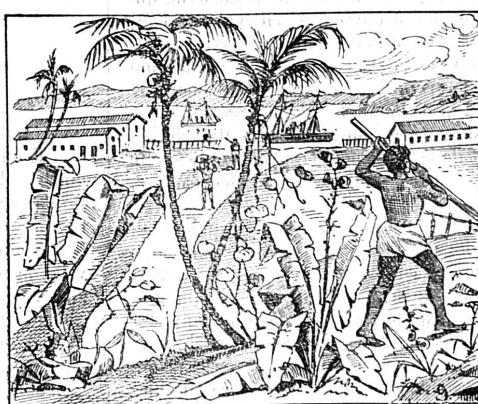
Au commissariat de police :

On amène un vagabond étrangement dépenaillé.

— Vous n'avez pas de domicile ? lui demande le magistrat.

— Je vas vous dire répondit-il.

Depuis les anarchistes, je n'ose plus rentrer chez moi. J'ai peur des explosions.



L'escadre espagnole de l'amiral Cervera est arrivée heureusement à Santiago-de-Cuba. Tout l'équipage est descendu à terre pour se reposer des fatigues de sa traversée mouvementée. Mais où se trouve l'amiral ?